

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 79 (1971)

Artikel: Un recensement à Vufflens-le-Château en 1619
Autor: Dessemontet, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-60191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un recensement à Vufflens-le-Château en 1619

OLIVIER DESSEMONTET

Vufflens-le-Château¹ est connu de chacun avant tout par son château fort, reconstruit au début du XV^e siècle par les sires de Colombier et dont la silhouette aussi formidable que pittoresque donne une impression de richesse, de luxe et de parade ; le donjon, haut de soixante mètres, est visible de loin à la ronde.

Au pied du château se blottit un charmant village d'une quarantaine de maisons, avec une église dédiée jadis à saint Aubin et qui fut dès avant le XIII^e siècle le centre d'une paroisse². A la Réforme, Vufflens fut temporairement rattaché à l'Eglise de Morges, puis de nouveau érigé en paroisse distincte en 1544, sous le patronat du seigneur du lieu, Philibert de Colombier. Son pasteur eut dès lors charge d'âmes non seulement à Vufflens (avec Chigny, Clarmont et Vaux-dessus) mais encore dans l'ancienne paroisse indépendante de Denens devenue annexe de Vufflens.

L'initiative du premier registre des baptêmes et mariages revient au pasteur Pierre Perron, « mis en possession » de sa paroisse le 30 décembre 1596³. De son prédécesseur Michel Lenoir, il n'avait recueilli que des « papiers escriptz de la propre main » de ce dernier. Avec la collaboration du pasteur, le notaire du lieu, Jean Pastor, transcrivit le contenu de ces pièces dans deux volumes : l'un pour Vufflens (toujours avec Chigny, Clarmont et Vaux-dessus), l'autre pour Denens⁴.

¹ Pour éviter des longueurs et suivant l'usage courant du temps passé, nous utiliserons désormais le seul nom de Vufflens, étant bien entendu qu'il s'agira toujours de Vufflens-le-Château et jamais de Vufflens-la-Ville.

² Cf. *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Ed. : C. Roth, in *Mémoires et documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande*, 3^e sér., III, Lausanne 1948, p. 16 : En 1228, l'église de « Vuolfens Castrum » fait partie du décanat d'Outre-Venoge.

³ Archives cantonales vaudoises (ACV), Eb 138/1, p. 25.

⁴ ACV, Eb 138/1 : registre pour Vufflens, 1587-1709 ; Eb 138/2 : registre pour Denens, 1590-1709. A partir de 1709, il y eut un seul registre pour toute la paroisse.

Présenté à sa paroisse le 14 juin 1607, le pasteur Jean Crespin continua le registre, y inscrivant en outre les décès, pratique très rare à cette époque et à laquelle renonça malheureusement son successeur, le pasteur David Barbel, établi le 20 décembre 1613. On ne sait pourquoi, ce dernier ne laissa pas non plus un seul enregistrement de mariage. Il mourut en charge le 31 janvier 1618¹.

Succédant à une série de ministères pastoraux relativement courts, celui du pasteur Jean-Paul Mercier allait en revanche durer plus d'un demi-siècle.

Fils de Louis Mercier, charpentier ou menuisier admis à la bourgeoisie de Lausanne le 12 janvier 1590², et d'Elizabeth née Mestraux, Jean-Paul Mercier naquit vers 1594³. Entré à l'Académie de Lausanne le 9 février 1610⁴, il y fit ses études de théologie. Celles-ci étaient à peine achevées lorsqu'il conclut le contrat de son mariage avec Marie Valeran, le 30 juillet 1614 ; il y est encore qualifié « étudiant de Lausanne » et devait avoir tout juste vingt ans⁵.

De 1616 à 1618, Jean-Paul Mercier débuta dans le saint ministère

¹ ACV, Eb 138/1, p. 51 et 12.

² Archives de la Ville de Lausanne (conservées aux ACV) D 439 bis, f° 541 v° : Le 23 avril 1593, le bourgmestre et le Conseil de Lausanne reconnaissent que Louis Mercier a payé les 100 florins dus pour sa bourgeoisie en remettant quittance de 50 florins que lui devait la Ville pour « la chappuiserie de la maison des nobles tireurs au jeu de l'arbalette d'acier », et de 50 autres florins dus « pour avoir lambrissé et fait autre besogne en ladite maison ».

³ Les registres paroissiaux de Lausanne Eb 71/1 et 71/2 relatent les baptêmes de quatre enfants du couple Mercier-Mestraux : George (19.11.1587), Jeanne (24.11.1588), Moyse (11.10.1590) et Claude (fils, 31.12.1592). Lesdits registres, commencés le 29.6.1572, présentent une lacune du 23.10.1581 au 15.5.1586 et une seconde lacune du 5.8.1594 au 31.1.1616. On ne peut donc y trouver le baptême de Jean-Paul, mais il est fort peu vraisemblable qu'il ait été l'aîné, quand on considère le reste de sa carrière. Entré à l'Académie en 1610, il ne peut pas être né bien au-delà de 1594.

⁴ ACV, Bdd 106, p. 119 : « Iohannes Paulus Mercerius 9 feb. 1610 ». Rappelons que les nouveaux étudiants inscrivaient alors leur nom dans le Livre du recteur sous une forme latinisée.

⁵ ACV, Dg 148/17, p. 126 : Contrat de mariage entre « spectable Jehan Paul Mercier, étudiant de Lausanne, assisté de spectable Jehan Guybaud, sieur diacre à Lausanne, spectable Guillaume Paris, ministre de Cheseaux, noble Claude de Crousaz, honnorable Jehan Mestraulx, oncle, et Mauris Gagnieur », d'une part ; et « Marie, fille de feu honnorable George Valeran, vivant bourgeois de Lausanne, assistée d'honnorable Jehan Humbert, Jaques Violat et de nous Phillibert Secretan et Aymé Langin, notaires soubzsignez ». Apparemment unique héritière, l'épouse apporte tous ses biens, dont inventaire sera dressé ; et l'époux lui promet un augment conforme à la coutume de Lausanne. Ce contrat peut avoir précédé de quelques semaines ou même de quelques mois la bénédiction nuptiale, dont nous n'avons pu retrouver l'inscription (cf. *supra*, n. 3).

comme diacre à Morges¹. La mort du pasteur Barbel lui ouvrit alors la cure de Vufflens, le 5 mars 1618². Il y exercera son ministère jusqu'à sa mort, survenue le 16 avril 1669³. Ce fut une très longue carrière de 51 ans passés, dont les dernières années furent à vrai dire soulagées par l'un de ses cinq fils — tous devenus pasteurs — qui fut constitué suffragant de son père le 10 décembre 1656⁴. Ce même fils, Jean Mercier, succédera à son père et occupera la cure de Vufflens jusqu'à sa mort en 1696⁵. Père et fils furent donc les conducteurs spirituels de cette paroisse durant plus des trois quarts du XVII^e siècle, ce qui est remarquable. Ayant une parfaite connaissance de leurs paroissiens, il furent en mesure de tenir de très bons registres des baptêmes et mariages.

Dès son entrée en fonctions, le pasteur Jean-Paul Mercier ouvrit une nouvelle page dans les volumes que lui avait légués son prédecesseur :

« Memoire des noms des enfans qui ont esté baptisez à Vufflens le Chastel, tant du lieu que du ressort ; et aussi des noms de leurs peres, meres, et parreins et mareines ; faict par moy Jean Paul Mercier, establi ministre audit lieu le 22 de mars en l'année 1618. »⁶

Un texte analogue figure aussi dans le volume réservé à l'église de Denens. Dès lors et très fidèlement, le ministre de Vufflens poursuit son registre, tranchant en cela sur l'incurie de tant de pasteurs de son siècle.

A la fin de sa seconde année de ministère, le 20 décembre 1619, Jean-Paul Mercier allait faire mieux encore : il dressa un rôle des foyers de son village de Vufflens, en indiquant les noms et prénoms (à quelques exceptions près) des membres de chaque foyer, unité

¹ ACV, Bdb 1, p. 131 (Actes de la Classe de Morges, 17 octobre 1616) : « Pour le diaconat de Morges, esleu Maistre Paul Mersier, estudiant à Lausanne, lequel a esté examiné avec deux autres estudiants ». Le candidat ne devait pas avoir plus de 22 ans et devait faire partie de ces volées d'étudiants appelés très jeunes à combler les vides créés dans le corps pastoral par la peste de 1613. Cf. HENRI VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, t. II, Lausanne 1927, p. 113 et 191.

² ACV, Bdb 1, p. 136 (Acte de la Classe de Morges, 5 mars 1618) : « Monsieur Mersier, diacre de Morges, a esté esleu pasteur en l'Eglise de Vufflens ». Il fut établi le 22 mars 1618, *vide infra*, n. 6.

³ ACV, Eb 138/1, p. 12 et 118.

⁴ ACV, Eb 138/1, p. 12 et 106 ; Eb 138/3, page de garde.

⁵ ACV, Eb 138/3, page de garde ; Bdb 3, p. 120.

⁶ ACV, Eb 138/1, p. 54 (registre pour Vufflens) ; cf. Eb 138/2, p. 22 (registre pour Denens). Par l'expression « du lieu », le pasteur Mercier voulut certainement désigner le village même de Vufflens. Un examen du registre montre que le « ressort » comprenait les villages et hameaux de Chigny, Clarmont et Vaux-dessus.

fondamentale de la société d'autrefois que l'on désignait communément sous le nom de « feu ». Il prit aussi la peine de préciser les relations de parenté entre les personnes de chaque feu. Ce faisant, il livra à la postérité un document fort intéressant et dont la rareté mérite d'être signalée, puisque nous n'en connaissons jusqu'à ce jour point d'équivalent pour le XVII^e siècle. Cet éloge fera peut-être sourire un statisticien du XX^e siècle, puisque ce petit recensement ne contient ni les âges, ni les qualités de bourgeois ou de simple habitant. D'autre part, il est certes regrettable que ce rôle soit limité aux feux du seul village de Vufflens et que le pasteur Mercier ait jugé bon d'omettre ceux de Chigny, Clarmont et Vaux-dessus. Enfin, un rôle parallèle de la population de Denens, la seconde église de la paroisse, eût été précieux, nous le verrons bientôt. Malgré ces lacunes, il faut être reconnaissant au pasteur Mercier de son effort qui en fait un précurseur en démographie paroissiale. Il fit d'ailleurs lui-même preuve de modestie en ne faisant pas figurer sur sa liste son propre foyer pastoral. Fidèle serviteur de Dieu, s'était-il assimilé aux « serviteurs et chambriers » qui furent délibérément omis, sans doute parce que représentant une population par trop instable ? Il ne pouvait évidemment pas prévoir que sa famille allait occuper la cure de Vufflens jusqu'à la fin du siècle !

Il est temps maintenant de donner le texte intégral du rôle dressé par le pasteur Mercier¹.

Rolle des familles de la paroisse de Vufflens
sans les serviteurs et chambriers
faict l'an 1619, 20 decembre

Madame de Vufflens
N. Jean de Marlets, son fils
D. Anne Pollier, sa femme
Anne, leur fille
N. François de Marlets, dit seigneur de Solon, fils de la susdite dame
Marie Quay

Pierre du Ruth, lieutenant
Pierre, son fils
Nicolarde Levaté, sa femme
Esther, leur fille
Loysse du Ruth, niepce

¹ ACV, Eb 138/1, p. 4-7.

Thomas Porti
Pernette Clavel, femme
Estienne }
Henri } leurs fils
André }

Gonnin Cler

Jean Mattay
Anne Venoge, femme
Jean Jaques, fils
Marie }
Jeanne } filles

Hugue Peray
Alexandra Montelly, femme
Nicolas }
Jean } leurs fils
Isaac }
Pernette }
Miaz } filles
Jeanne }

Anthoine Peray
Anne Gachet, sa femme
Pierre }
Jaques } fils
Pernette }
Judith } filles

Estienne Vionnet
Jeanne Chamot, sa femme
Jean Jaques, fils d'iceluy
Andrée }
Nicolarde } leurs filles

Jean Rendu
Marie Bestian, sa femme
Claudaz Berfouz, relicte de Pierre Rendu, sa mere
Jean François, leur fils
Eva, leur fille
Pierre Rendu, aliter Pinoz, oncle

François Vuffray
Jeanne Fagot, sa femme

Claude Bauloz
Genon Colet, sa femme
Jean François, fils d'iceluy
Pernette Reti, fille d'elle

Jean Ramel
Judith Jacquerod, sa femme

Isaac Bovier
Roulette Soin, sa femme

Jean Saugay
Loyse, sa femme
David, leur fils

Mad. Pastor
Gasparde, sa petite fille, dite Roulaz

Gabriel Vuffray
Jeanne Marion, sa femme
Nicolas }
Pierre } leurs fils
Pierre }
Marie } leurs filles
Judith }

Jean François Cler
Marie du Fort, sa femme
Pierre
Estienne
François }
Jean } fils
Gabriel
Moyse
Eva }
Loyse }

Loys du Four
Pernette Amaudri, sa femme
Judith }
Gabrielle }

Bastian Blanc
Blaise Friolet, sa femme
Loys }
David }

Margueritte, leur fille

Isaac Beday
Jacquema Retier, sa femme
Jean Pierre }
Jean Jaques } fils
Joseph
Elisabeth, fille

Claude Real
Mourisa Mouriset, sa femme
Estiennaz } filles d'elle
Catherine }

Lorent Convers, curial
Gabrielle Begoz, sa femme
Oliviere Billard, fille d'elle
Anne Marie Girouz, petite fille de luy
Jean Pierre Billard

François Pau
Susanne Bépan, sa femme
André, leur fils

Pierre de L'Orme
Guigonnaz des Champs, sa femme
Pernette } leurs filles
Andrée }

Roulet du Cret
Colette Cugnet, sa femme
Pierre Sadouz, beau fils
Andrée Claudine, sa femme

Alexandra des Champs, relicte de Baraudet
Pierre } fils
David }
Bernarde }
Marie } filles
Claudine }

Pierre de La Portaz
Pernette Rendu, sa femme
Jeanne }
Marie } filles
Margueritte }
Susanne }

Nicolaz Pastor, aliter Baraudet
 Françoise Alaz, sa femme
 Pierre François, fils
 Jeanne Andrée, fille

Jeanne Sollard, autrement Bernard

Nicolas Pastor, aliter Grosjam
 Pernette Jacquemet, sa femme
 Jean François }
 Pierre } fils
 Jean

Pierre Bay
 Guillaumaz, sa femme

Que pouvons-nous tirer de ce document? Il serait certes bien audacieux, sinon ridicule, de prétendre qu'il constitue une base suffisante pour extrapoler des conclusions d'ordre démographique. Ceci dit, tentons premièrement d'en extraire un premier petit tableau.

| Nombre de personnes par feu | Nombre de feux | Total des personnes | Hommes | Femmes |
|-----------------------------|----------------|---------------------|--------|--------|
| 1 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| 2 | 5 | 10 | 4 | 6 |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 2 |
| 4 | 6 | 24 | 9 | 15 |
| 5 | 7 | 35 | 21 | 19 |
| 6 | 6 | 36 | 13 | 18 |
| 7 | 1 | 7 | 4 | 3 |
| 8 | 1 | 8 | 4 | 4 |
| 9 | — | — | — | — |
| 10 | 1 | 10 | 7 | 3 |
| Totaux : | | 138 | 67 | 71 |
| Moyenne par feu : | | 4,45 | 2,16 | 2,29 |

Bien que nous soyons en pleine microdémographie, une première constatation s'impose : le rapport classique des sexes joue parfaitement : un faible 49 % d'hommes contre un fort 51 % de femmes. Effet du hasard peut-être, mais qui devait être souligné.

Intéressante aussi la moyenne qui apparaît de 4,45 âmes par feu. Chacun sait en effet que les recensements de jadis, et ceci jusqu'en plein XVIII^e siècle, se sont toujours faits sur la base du feu comme unité. On a défini cette notion du feu, démographiquement parlant, comme « une réunion d'individus vivant dans un même logement et formant un même ménage »¹. Or, en démographie moderne, où l'importance de l'individu l'emporte sur celle de la cellule focagère, ce que l'on veut, c'est un nombre d'êtres humains. Il faut donc choisir un coefficient moyen de peuplement pour chaque feu. Dans une étude remarquable sur la population de la Suisse occidentale à la fin du moyen âge, Hektor Ammann a déjà signalé que le grand recensement bernois de 1764, donnant pour la première fois chez nous simultanément le nombre des feux et celui des âmes, permet d'établir alors un coefficient moyen de 4,5 personnes par feu². Il est piquant de constater que notre microrecensement de Vufflens fournit déjà ce coefficient en 1619³. Si l'on tient compte des deux premières observations qui précédent, on peut dire que Vufflens est un microcosme très représentatif du Pays de Vaud au point de vue démographique.

Une objection importante pourrait être soulevée : la terrible peste de 1613 n'a-t-elle pas creusé un vide important dans notre village, faussant fondamentalement nos premières conclusions ?⁴ Grâce au pasteur Crespin, qui, nous l'avons vu, eut l'idée géniale d'enregistrer les décès de 1607 à fin 1613, tant à Vufflens qu'à Denens, nous sommes en mesure d'écartier cette objection. Un second petit tableau va visualiser le résultat de notre enquête sur les décès.

¹ LOUIS BINZ, *La population du diocèse de Genève à la fin du Moyen Age*, paru dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, Genève 1963, p. 146, n. 1.

² HEKTOR AMMANN, *Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter*, paru dans *Festschrift Friedrich Emil Welti*, Aarau 1937, p. 399.

³ Dans notre étude sur la seigneurie de Belmont, parue dans *Bibliothèque historique vaudoise*, t. XVII, Lausanne 1955, p. 162, nous avions déjà émis l'opinion que la moyenne de six âmes par feu, adoptée par certains auteurs, devait être trop élevée.

⁴ Sur la peste de 1613, voir EUGÈNE OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud des origines à la fin du XVII^e siècle*, t. II, Lausanne 1962, p. 591 s. (*Bibliothèque historique vaudoise*, XXX.)

| Année | Décès à Vufflens | Décès à Denens | Détail des décès à Denens en 1613 | |
|-------|---------------------|-------------------|--------------------------------------|----|
| | | | | |
| 1608 | 6 | 2 | Janvier | 0 |
| 1609 | 8 | 4 | Février | 1 |
| 1610 | 9 | 3 | Mars | 0 |
| 1611 | 12 | 4 | Avril | 0 |
| 1612 | 5 | 3 | Mai | 0 |
| 1613 | 9 | 62 | Juin | 0 |
| | | | JUILLET | 5 |
| | | | Août | 21 |
| | | | Septembre | 25 |
| | | | Octobre | 8 |
| | | | Novembre | 2 |
| | | | Décembre | 0 |
| | | | Total | 62 |

Rappel : 1613 est l'année de la peste

Ce tableau se passe presque de commentaire : il saute aux yeux que la peste a épargné Vufflens, alors qu'elle a causé de terribles ravages à Denens, où l'on peut suivre aisément l'évolution de l'épidémie. Nous pouvons en déduire que la peste n'a pas influencé nos premières conclusions. Il est bien dommage que le pasteur Mercier n'ait pas dressé aussi un rôle pour Denens, car il eût été intéressant d'apprendre combien de personnes y avaient survécu. Nous ne disposons à cet égard que d'un faible indice, constitué par le nombre des baptêmes à Vufflens et à Denens dans les lustres qui précédent et suivent l'année 1613 :

| Périodes | Baptêmes à Vufflens | Baptêmes à Denens |
|------------------------------|------------------------|----------------------|
| Janvier 1608 — Décembre 1612 | 48 | 34 |
| Janvier 1614 — Décembre 1618 | 32 | 2 |

Là encore, les chiffres sont éloquents : 34 enfants baptisés à Denens dans le lustre qui précède l'épidémie, 2 seulement dans le lustre qui la suit. C'est assez effrayant. Par ailleurs, nous ne pouvons

expliquer la chute, relativement minime en comparaison, qui affecte le nombre des baptêmes à Vufflens.

Comparons maintenant le rôle de 1619 avec deux autres recensements, les seuls qui l'encadrent chronologiquement : celui de 1558¹ et celui de 1764²

| Nombre des feux | | | Population totale | | | Moyenne des âmes par feu | | |
|-----------------|------|------|-------------------|------|------|--------------------------|------|------|
| 1558 | 1619 | 1764 | 1558 | 1619 | 1764 | 1558 | 1619 | 1764 |
| 33 | 31 | 37 | ? | 138 | 145 | ? | 4,4 | 3,9 |

De ce tableau se dégage une impression de grande stabilité démographique : l'ordre de grandeur du nombre des feux reste le même ; celui de la population aussi ; le coefficient de peuplement par feu est en légère baisse, en dessous de la moyenne donnée par Ammann pour 1764 (4,5 personnes par feu). Ce n'est peut-être qu'un incident de parcours pour Vufflens et il serait audacieux d'en tirer une conclusion quelconque.

Avant de terminer, notons encore que les noms des chefs de foyer font apparaître 25 patronymes différents dans le rôle du pasteur Mercier. Cinq d'entre eux sont actuellement portés par des familles bourgeoises de Vufflens-le-Château. Vu le bon état des registres paroissiaux, il ne serait pas difficile de suivre la descendance des Bovy, des Duruz, des Perey, des Vionnet et des Vuffray, de 1619 à nos jours. Cela dépasserait évidemment les limites que nous nous sommes fixées pour le présent travail et nous laissons cette recherche aux généalogistes.

Dans l'une des meilleures études démographiques parues au cours de la dernière décennie, on peut lire que les registres paroissiaux constituent, dès 1600 environ, des séries de mieux en mieux tenues et conservées et qui se prêtent à l'analyse détaillée des mouvements à court terme. « Une microdémographie est née de leur utilisation, de plus en plus stricte et de plus en plus critique. S'il s'en faut de beaucoup

¹ Publié par Hektor Ammann, *op. cit.*, p. 424.

² ACV, Ea 2/2.

que des séries continues et bien tenues s'offrent partout, leur importance dépasse encore largement le cadre des travaux qui n'ont exploité qu'une petite part de ce fonds »¹.

Dans les pages qui précèdent, nous espérons avoir fait ressortir quelques-unes des informations que l'on peut tirer d'un petit recensement en 1619, éclairé par les registres de baptêmes. D'intérêt certes bien local, il méritait cependant d'être tiré de l'oubli.

¹ MARCEL REINHARD et ANDRÉ ARMENGAUD, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris 1961, p. 117.